

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 15 mars 2023
Extrait du registre des délibérations

n° 2023-03-15-10

Date de la convocation 08/03/2023
Convoqués : 23 Présents : 18 Représentés : 4 Absents : 1
OBJET : Finances Participation aux frais de séjours scolaires - Ecole Pierre et Marie Curie

L'an deux mil vingt trois, le quinze mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Edith DELBEY, Annie COCHET, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Anne-Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY (arrivée à 20h04), Vincent DAINE, Frédéric PINOIT, Paolo MARCELO, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Pascale GIRARD par Pierre DURAND, Sébastien VILLAIN par Catherine CATHELY-WANTIEZ, Marie-Hélène MARCEL par Marylène FRANZ, Karine PAGEAU par Paolo MARCELO

Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle explique que l'école Pierre et Marie Curie organise un séjour découverte, pour deux classes, en mai 2023, dans la Sarthe.

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune souhaite accompagner financièrement les familles Aillysiennes pour le paiement des séjours scolaires organisés par l'école.

34 enfants résidants dans la commune participeront au voyage.

Nicolas BLIN, Marylène FRANZ et Richard BENOIT ne prennent pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- De verser une aide de 50 € par enfant, habitants de la commune d'Ailly-sur-Noye, participant à la classe découverte ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette action.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND